



## Aboriginal Healing Foundation

75 Albert Street, Suite 801  
Ottawa, Ontario K1P 5E7  
Telephone: (613) 237-4441  
Toll-free: (888) 725-8886  
Facsimile: (613) 237-4442

## Fondation autochtone de guérison

75, rue Albert, pièce 801  
Ottawa (Ontario) K1P 5E7  
Téléphone: (613) 237-4441  
Sans frais: (888) 725-8886  
Bélinographe: (613) 237-4442

programs@ahf.ca  
<http://www.ahf.ca>

*Our mission is to encourage  
and support Aboriginal people in  
building and reinforcing sustainable  
healing processes that address the  
legacy of physical and sexual abuse  
in the residential schools, including  
intergenerational impacts.*

*Notre mission est d'encourager  
et d'appuyer les autochtones afin de  
bâtir et de renforcer les processus  
de guérison souhaitables qui  
s'attaquent aux séquelles  
des abus physiques et sexuels  
dans le système de pensionnats,  
y compris aux séquelles  
intergénérationnelles.*

### Confirmation de l'élection des membres du Conseil d'administration de la Fondation autochtone de guérison; administration administration par le Conseil du fonds de guérison de 350 millions de dollars

Ottawa (Ontario), (le 23 juin 1998)

Note : En vue d'alléger le texte, on n'emploie généralement que la forme masculine pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Georges Erasmus, président de la Fondation autochtone de guérison vient de dévoiler la liste complète des dix-sept membres du Conseil chargés d'assumer la direction de la Fondation et d'administrer le fonds de 350 millions de dollars destiné à répondre aux besoins de guérison des personnes qui ont souffert des séquelles laissées par les sévices physiques et sexuelles subis dans les écoles résidentielles. La Fondation est incorporée depuis le 30 mars 1998. Il était prévu que le Conseil en entier serait en place dans un délai de 90 jours, pour être en mesure de procéder au recrutement du personnel de niveau supérieur et, en consultation avec la communauté autochtone et les groupes représentatifs des victimes/personnes survivantes, de commencer à concevoir des programmes détaillés de guérison et à définir des critères et des modalités relativement aux demandes de financement.

Les nominations des administrateurs du Conseil d'administration actuel de la Fondation comprennent la reconfirmation de six des neuf membres fondateurs ainsi que la désignation de trois nouveaux administrateurs en remplacement des membres qui se sont retirés après avoir aidé à la mise sur pied et à l'organisation de la Fondation. Ces neuf membres auront un mandat initial de deux ans. Huit nouveaux administrateurs, choisis à la suite d'une sollicitation d'envergure menée auprès des communautés autochtones, se sont joints à eux. Ces nouveaux membres vont siéger pendant un an.

La Fondation autochtone de guérison est une corporation à but non lucratif, administrée par des Autochtones, à l'appui d'initiatives de guérison communautaires, conçues pour répondre aux besoins de guérison de toutes les personnes autochtones qui ont souffert des séquelles laissées par les sévices physiques et sexuelles subis dans le système des écoles résidentielles, y compris les répercussions transmises d'une génération à une autre. Elle appuiera des approches holistiques centrées également sur les individus, les familles et sur la collectivité.

La Fondation va administrer un fonds de guérison de 350 millions de dollars garanti en vertu d'une entente de financement conclue avec le gouvernement du Canada. L'engagement du fonds de guérison constitue une des pierres angulaires de Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones, dévoilé le 7 janvier 1998. Dans le cadre de cette annonce, le gouvernement du Canada a présenté une Déclaration de réconciliation, reconnaissant son rôle dans l'établissement et l'administration de l'ancien système des écoles résidentielles et il a exprimé ses profonds regrets aux victimes de sévices physiques et sexuels subis dans ces écoles.

En annonçant la reconfirmation des membres fondateurs et la venue des nouveaux administrateurs, le président Georges Erasmus s'est dit enthousiasmé par l'expérience profonde vécue par les membres du Conseil d'administration de la Fondation, qui représentent la diversité des peuples autochtones de partout au pays. « Conformément aux règlements administratifs de la Fondation, le Conseil est formé d'une vaste représentativité des Premières nations, des Métis et des Inuits, y compris un bon équilibre du nombre de femmes et d'hommes et des lieux géographiques. Bon nombre des administrateurs sont eux-mêmes des victimes ou des survivants des sévices subis dans les écoles résidentielles. Leurs réflexions profondes générées par leur vécu personnel vont nous apporter une aide précieuse au moment où nous concevons et mettons en oeuvre des programmes pour satisfaire aux divers besoins des personnes affligées. »

M. Erasmus a ajouté : « Je suis particulièrement fier de la vaste expérience des membres du Conseil dans les domaines touchant les questions de guérison et de violence, du développement communautaire, les questions sociales et juridiques, les communications au public et les affaires publiques - et s'inscrivant dans le contexte autochtone. »

Les six administrateurs fondateurs dont les nominations ont été reconfirmées pour un mandat initial de deux ans sont :

Georges Erasmus  
Jerome Berthelette  
Paul Chartrand  
Wendy John  
Teressa Nahanee  
Gene Rhéaume

Nommés en remplacement des administrateurs fondateurs qui se sont retirés du Conseil, les membres suivants bénéficieront également d'un mandat initial de deux ans :

John Amagoalik  
Viola Robinson  
Grant Severight

Voici la liste des huit nouveaux administrateurs élus pour un mandat initial d'un an :

Garnet Angeconeb  
Charlene Belleau  
Ken Courchene  
Richard Kistabish  
Carrie Lynn Lamouche  
Annie Meekitjuk-Hanson  
Cindy Swanson  
Charles Weaselhead

La nomination des huit nouveaux membres du Conseil d'administration listés ci-dessus découle d'un processus ouvert de demandes de participation active auprès des communautés autochtones qui ont désigné plusieurs centaines de travailleurs communautaires du domaine de la guérison, du service social et du développement communautaire ainsi que d'une invitation aux organisations représentant les Autochtones sur le plan national à faire part de leurs candidatures. Une liste de 160 mises en candidature a été prise en considération. Le Conseil de la Fondation a examiné minutieusement toutes les mises en candidature et a procédé à la sélection des candidats/candidates conformément aux critères établis dans les règlements administratifs.

Au cours de ses deux premiers mois et demie de fonctionnement, le Conseil constitutif de la Fondation a accompli un très grand nombre d'activités fondamentales, notamment l'établissement de l'infrastructure et des politiques financières et administratives. Maintenant que le Conseil en entier est en place, les membres consacreront toute leur attention au recrutement du directeur exécutif et du personnel supérieur, à la conception des programmes, à la détermination des critères et des modalités de financement. Ils travailleront également à mettre en place un programme de communication pour maintenir les communautés au fait des progrès accomplis.